

AVIS DES SOCIÉTÉS

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE -UBCI-

Siège social : 139, avenue de la Liberté 1002 Tunis-Belvédère

Mesdames et Messieurs les Actionnaires Minoritaires de L'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie sont convoqués en Assemblée Elective le **Mardi 26 Avril 2022 à 09 heures** à l'hôtel «SHERATON» à Tunis, à l'effet de désigner l'Administrateur Représentant des Actionnaires Minoritaires et ce, pour une durée de trois (3) ans qui expire avec l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les états financiers de l'exercice 2024.

La liste des candidats retenus accompagnée des informations prévues à l'article 22 de la Décision Générale du Conseil du Marché Financier n°23 du 10 mars 2020 sont mises à la disposition des Actionnaires Minoritaires au siège de la banque.